

Ambrosie France 2019



Risque ambrosie: il ne peut être géré que par une approche globale.

Nous savons maintenant tout, ou presque (!), sur l'ambrosie (*Ambrosia* spp) et ses pollens. Nous connaissons la diffusion des plantes, le transport à longue distance du pollen, l'influence de certains types de pollution sur la production de pollen, les moyens de propagation et d'enracinement, la forte résistance de ses graines, sa sensibilité à la lutte biologique, les allergies respiratoires qu'elle provoque, la sévérité des symptômes, les conséquences socio-économiques, etc. Dans certains pays, des activités de contrôle et de lutte ont également été mises en œuvre.

Pour de nombreuses régions du monde, nous disposons désormais d'une série de données historiques sur les concentrations du pollen en suspension dans l'air. Il existe de nombreux réseaux de surveillance qui diffusent les données sur la concentration du pollen et grâce à la nouvelle génération d'échantillonneurs en temps réel, en développement, qui se propagera dès que les coûts d'achat et de gestion le permettront, on pourra améliorer l'efficacité de la gestion des données.

Alors, pourquoi toujours « parler » de l'ambrosie? Peut-être devrions-nous nous en passer ... ?

Nous en parlons parce que il y en a encore beaucoup à faire, parce que nous connaissons les efforts de nombreux chercheurs dans les différents domaines d'études, qui depuis des années font de leur mieux avec mille difficultés, pas uniquement de nature scientifique, pour approfondir les connaissances des effets de la diffusion de l'ambrosie. Et encore parce que nous reconnaissons qu'il est très difficile, sauf dans de rares occasions et souvent limitées dans le temps et dans l'espace, de dépasser la barrière des administrateurs de la santé publique, des administrateurs locaux et de ceux qui, à divers titres, s'occupent de la gestion des territoires.

En conséquence, on applique rarement et dans des zones limitées du territoire une gestion aussi complète que possible, ce qui, à partir d'une évaluation des risques non superficielle, se traduit par des mesures concrètes, intégrées dans leur utilité, de vaste portée, partagées entre les différents acteurs sur le terrain et pouvant affecter les questions liées à la propagation de l'ambrosie et de son pollen.

C'est aussi pour cette somme de raisons que l'International Ragweed Society (IRS) est née il y a une dizaine d'années. Il s'agit d'une association internationale, qui œuvre par le biais d'initiatives locales et internationales, l'organisation de colloques, de cours de formation et de congrès de sorte qu'une approche multidisciplinaire du problème puisse enfin être mise en œuvre avec la sensibilité, la volonté et la capacité d'intervenir de la part de tous. L'IRS est aussi un lien possible entre la recherche scientifique, les associations de patients et les institutions nationales et internationales.

Cette approche globale nous la proposons, nous l'espérons, nous l'appelons, afin que même dans les bureaux de la communauté européenne, des directives, qui se répercutent directement et vraiment sur les activités des institutions nationales et locales, puissent naître pour jouer un rôle actif et efficace dans la lutte contre la diffusion de cette espèce invasive et des allergies respiratoires qu'elle provoque.

Roberto ALBERTINI
IRS comité
Université de Parme



<http://internationalragweedsociety.org>

Bilan 2019 de la plateforme "Signalement-Ambroisie"

Petit historique : La plateforme Signalement-Ambroisie a été ouverte officiellement en 2014 et permet à chacun de signaler l'ambroisie via 4 canaux différents :

- un site internet (www.signalement-ambroisie.fr),
- une appli mobile
- une adresse e-mail (contact@signalement-ambroisie.fr),
- un numéro de téléphone (0972 376 888).

Les signalements sont reçus, via la plateforme, par le référent de la commune concernée qui coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie.

Cette année 2019, le nombre de signalements d'ambroisie reste élevé (quasiment égal au chiffre de l'an dernier) avec plus de 10 000 signalements sur toute la France. Un effort reste à faire de la part des référents ambroisie sur les signalements pris en compte même si on peut se réjouir du nombre de signalements validés cette année qui est supérieur à celui de l'an dernier (47% en 2019 contre 39% en 2018). Cette année, l'application Smartphone Signalement Ambroisie a été refaite et améliorée !

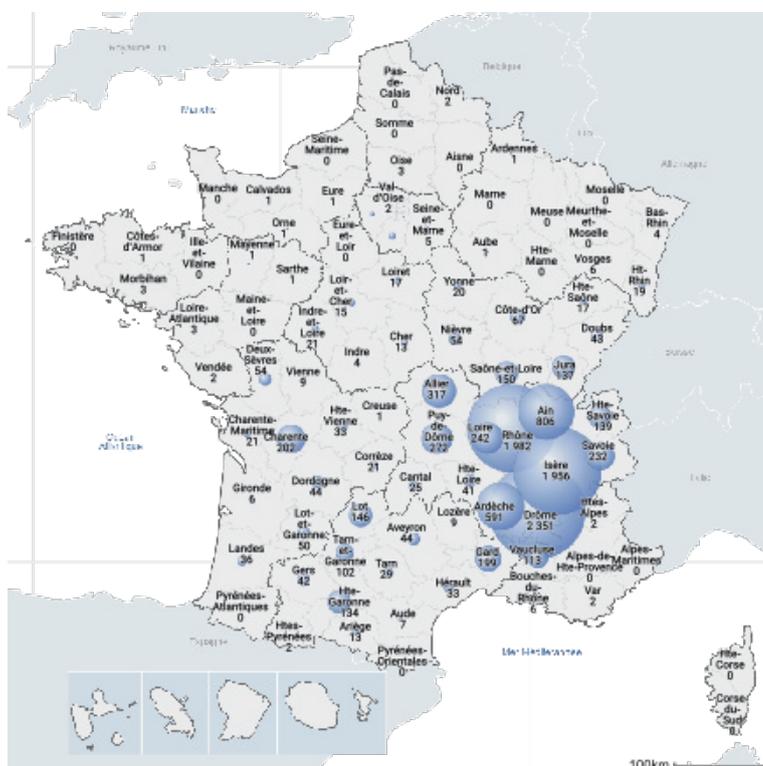
Le centre de coordination du RNSA dispose d'une unité spéciale « Ambroisie » avec mesure des pollens, information sur le risque d'allergie, gestion de la hotline de la Plateforme Signalement-Ambroisie avec information, vérification, intégration, transfert des demandes qui arrivent aussi bien de la part des particuliers que des référents ambroisie. Cette équipe unité spéciale « ambroisie » du RNSA a été encore très active tout l'été du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30.

Bilan chiffré de la saison 2019 :

- signalements : 10 962
- appels reçus : 644
- e-mails reçus : 1 902
- relances des référents : 4
- documents distribués : 50 000
- communiqués de presse : 2
- documents guides réalisés pour les référents ambroisie et le grand public : 2

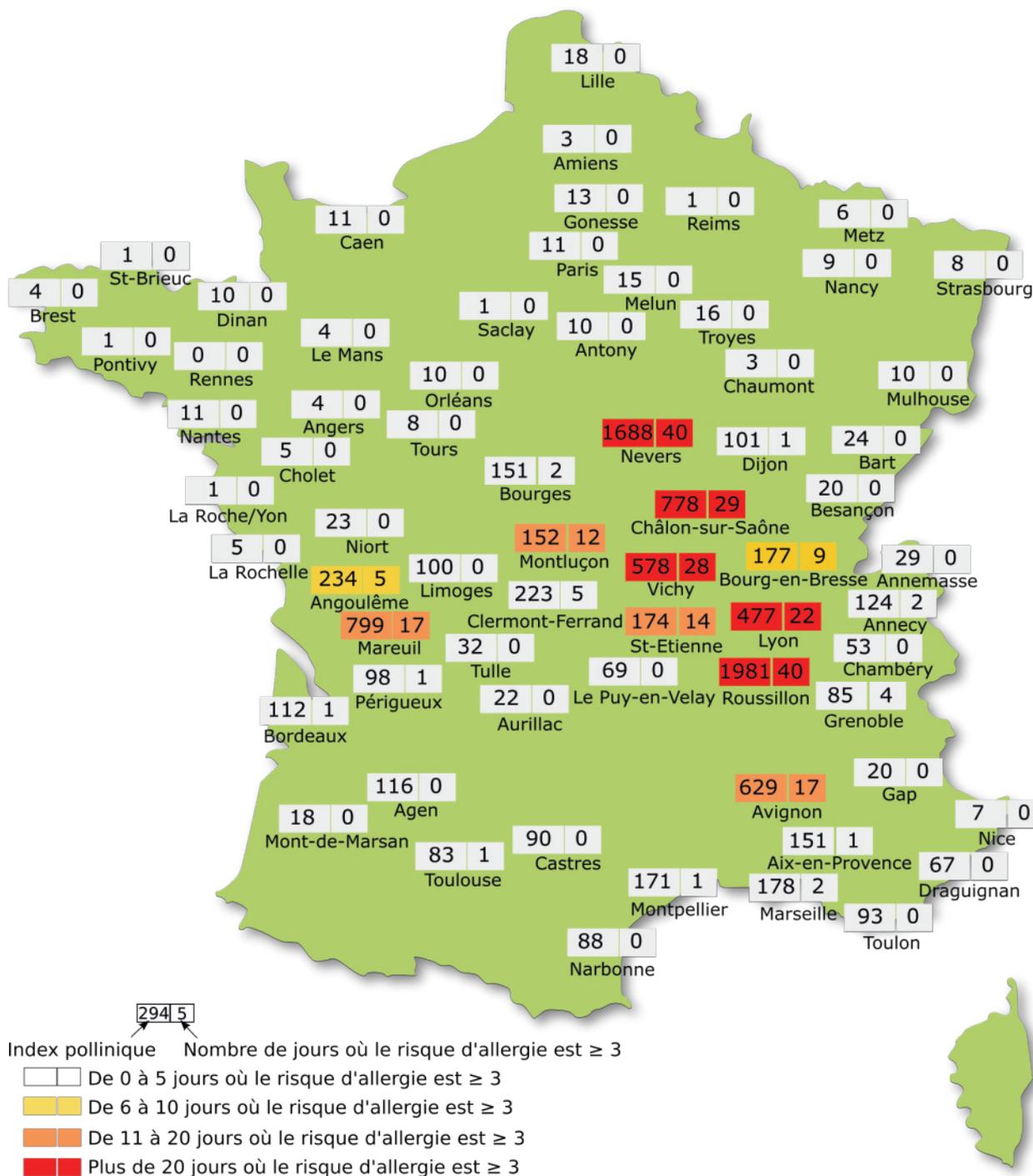
Samuel MONNIER

Plateforme Signalement-Ambroisie



Carte du nombre de signalements en 2019 par départements de France (©Atlasanté - IGN Geofla®)

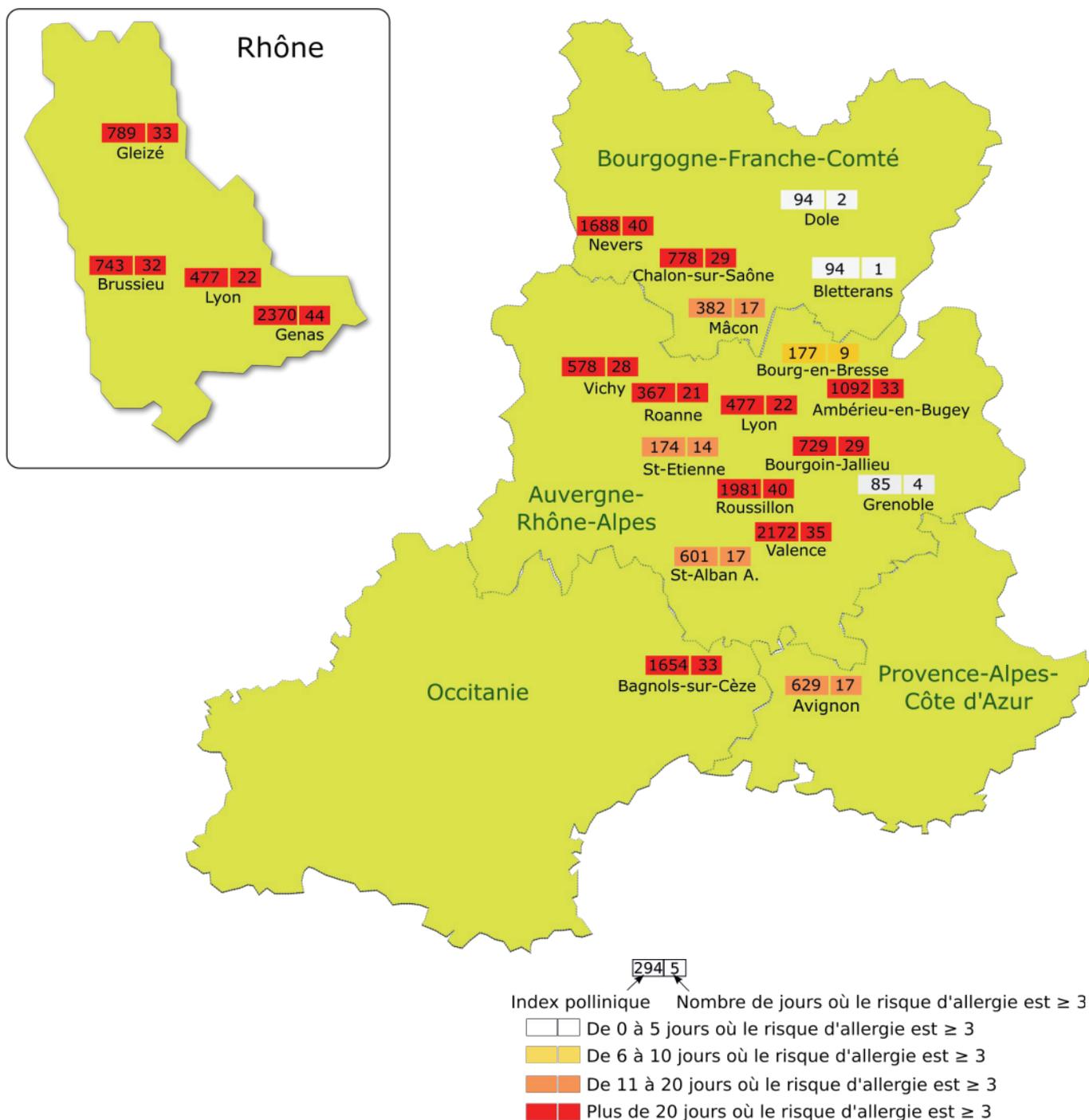
Répartition des pollens d'ambroisie et RAEP* en 2019



Le RNSA dispose de capteurs de fond situés en zone urbaine sur des toits-terrasses dégagés de tous côtés. Leur système d'aspiration réglé à 10 l d'air par minute et la girouette permettent au capteur utilisé de « respirer » face au vent. Les capteurs sont représentatifs de ce que respire la population urbaine. Les procédures d'analyses permettent d'intégrer les données de concentration sur une base bi-horaire. Ainsi, il est possible d'exprimer les résultats en concentrations, bi-horaires, journalières, hebdomadaires ou encore annuelles.

Le Risque d'Allergie d'Exposition au Pollen* (RAEP), déterminé grâce aux données polliniques, phénologiques et cliniques, est exprimé en indice de 0 (nul) à 5 (très élevé). Sur les cartes, un RAEP supérieur ou égal à 3 indique un risque allergique d'exposition moyen, élevé ou très élevé, correspondant à la survenue de symptômes chez tous les allergiques au pollen d'ambroisie.

Répartition des pollens d'ambroisie et RAEP en 2019



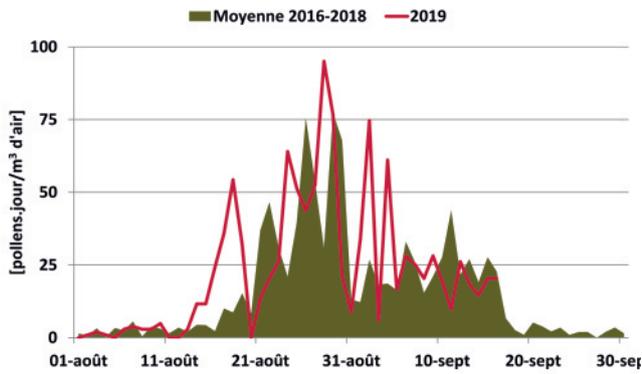
Ambroisie : la saison 2019.

Une diminution relativement importante des concentrations en pollens d'ambroisie a été constatée cette année sur de nombreux sites par rapport aux deux années précédentes. Des villes comme Bourg-en-Bresse, Grenoble, Mareuil ou Roussillon ont enregistré l'intégrale pollinique annuelle (somme des concentrations journalières) la plus faible depuis plusieurs années. Pour d'autres stations de mesures, comme Bourgoin-Jallieu, St-Alban-Auriolles, Avignon voire Lyon, la diminution est partiellement dû à des problèmes de maintenance.

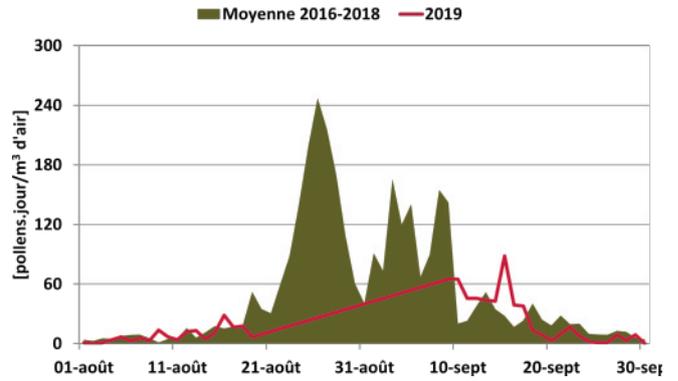
Cette diminution globale ne veut pas dire que les allergiques n'ont pas souffert. En effet, quelques pollens d'ambroisie étant suffisants pour provoquer l'apparition des symptômes, le nombre de jours avec un risque d'allergie significatif est resté important dans de nombreuses zones avec plus de 40 jours à Genas, Roussillon et Nevers par exemple. On notera que quelques sites ont malgré tout enregistré une légère augmentation des concentrations polliniques, notamment dans le nord de la région Auvergne - Rhône-Alpes à Gleizé et Roanne.

L'ambroisie, de 2016 à 2019

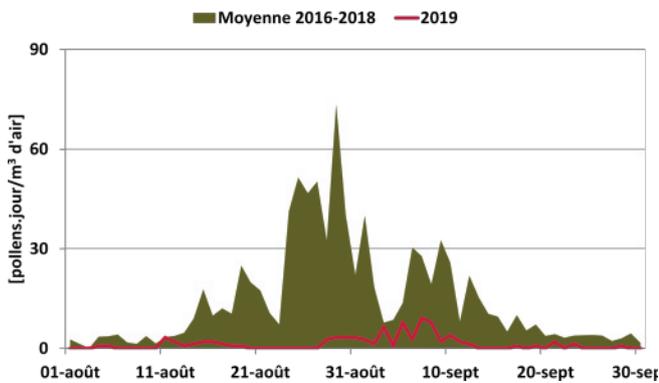
Ambérieu-en-Bugey



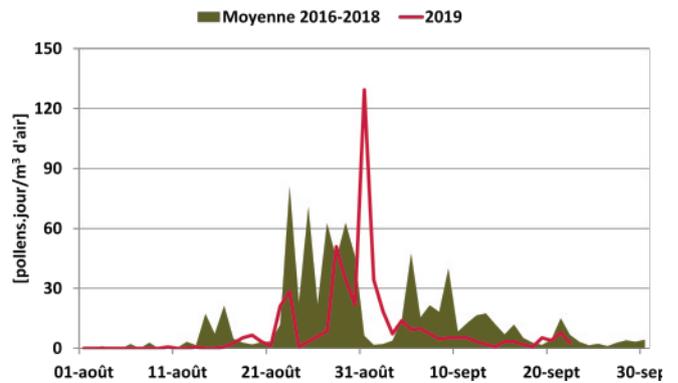
Bourgoin-Jallieu



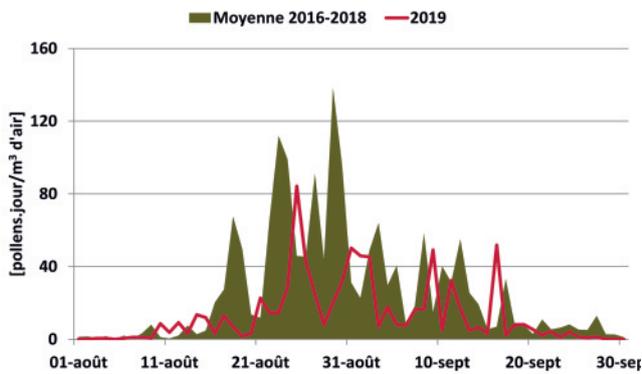
Grenoble



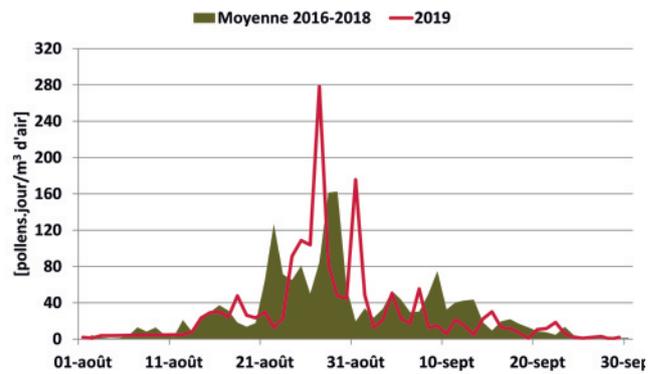
Lyon



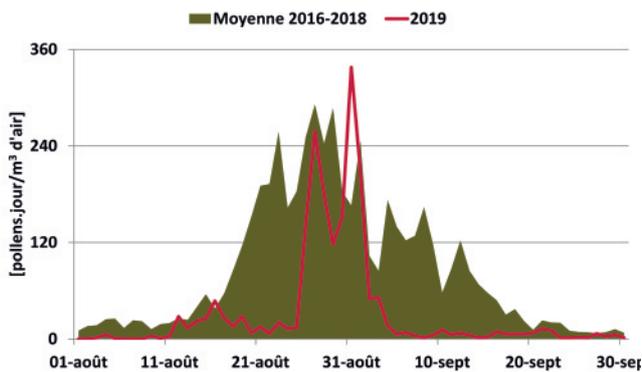
Mareuil



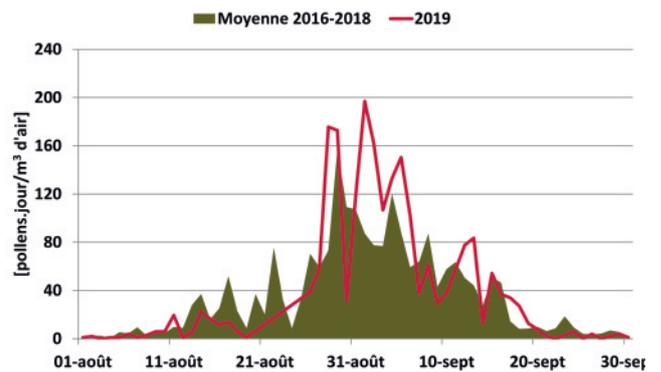
Nevers



Roussillon



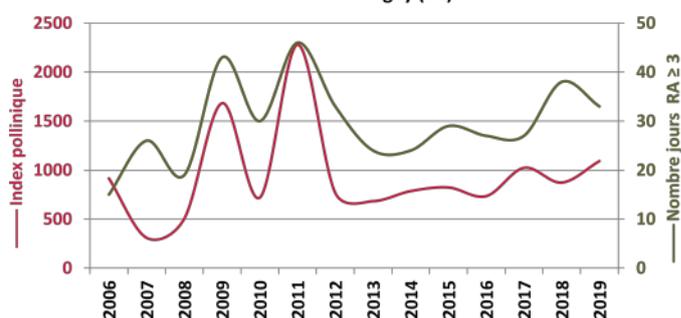
Valence



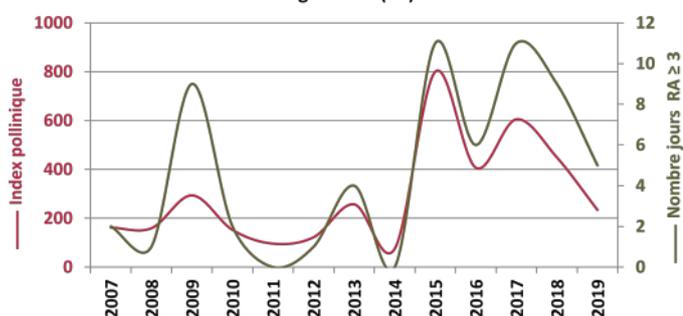
Index pollinique annuel et RAEP*

Les graphiques d'évolution permettent de suivre, pour les principaux sites de surveillance suivis par le RNSA, l'évolution annuelle, depuis la mise en place du capteur, tant de l'index pollinique annuel correspondant à l'exposition totale aux pollens d'ambroisie sur la saison, que du nombre de jour présentant un RAEP* (Risque d'Allergie d'Exposition aux Pollens) supérieur ou égal au niveau 3 (moyen, élevé, très élevé).

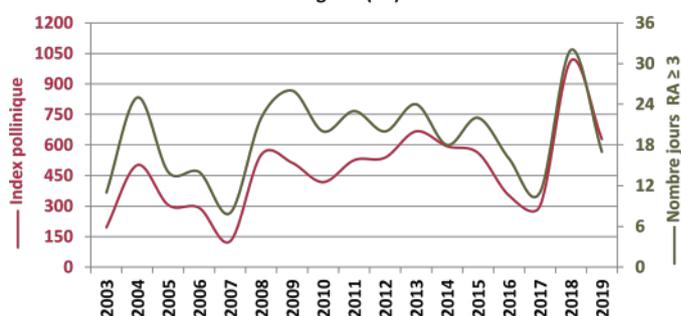
Ambérieu-en-Bugey (01)



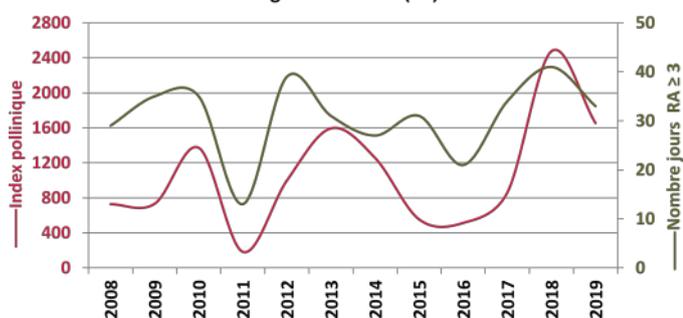
Angoulême (16)



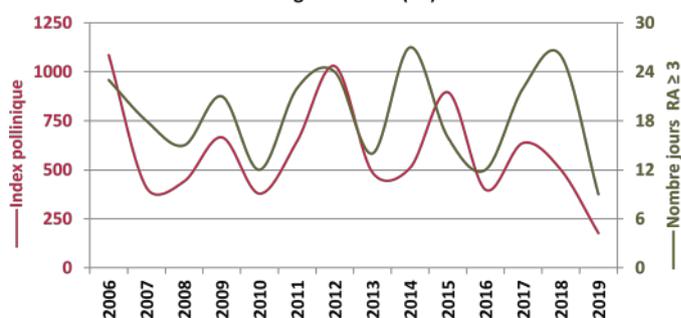
Avignon (84)



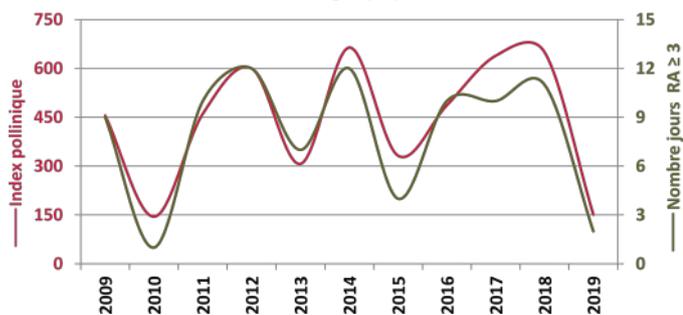
Bagnols-sur-Cèze (30)



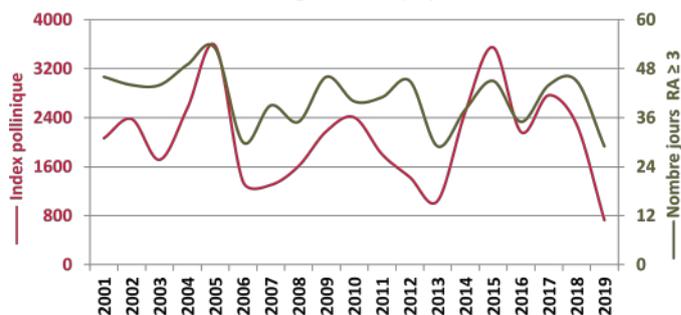
Bourg-en-Bresse (01)



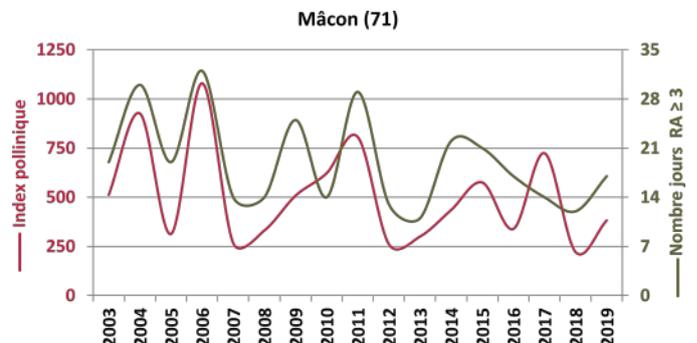
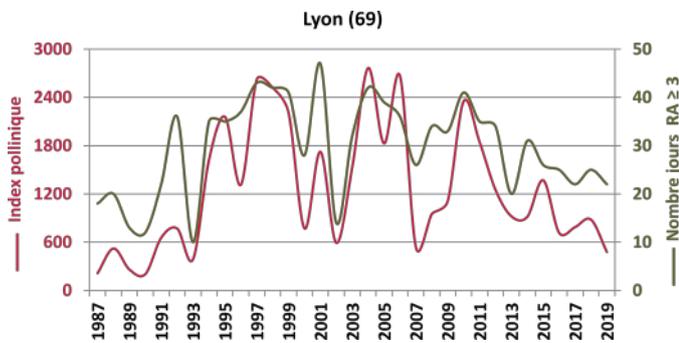
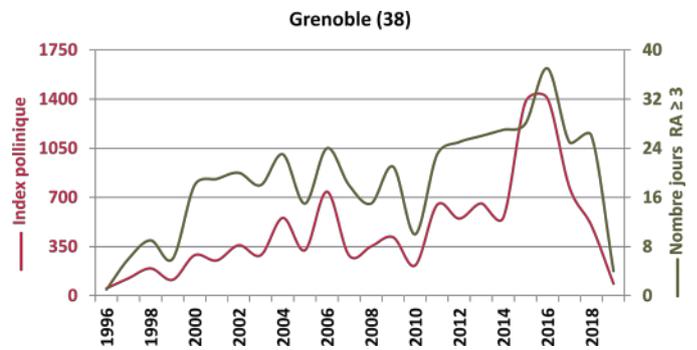
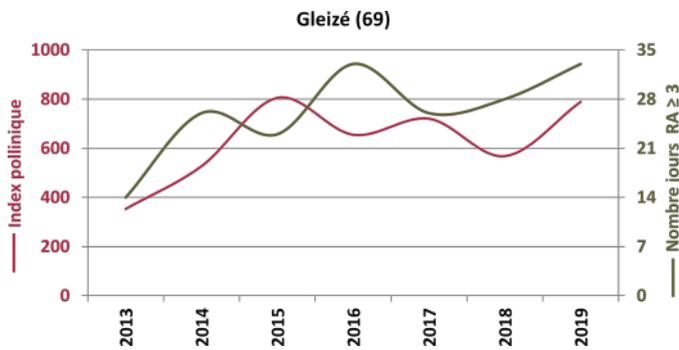
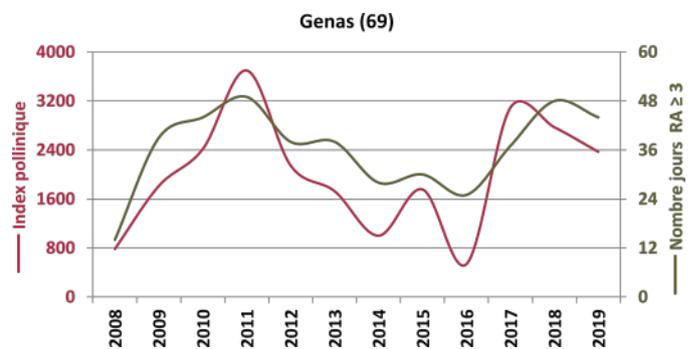
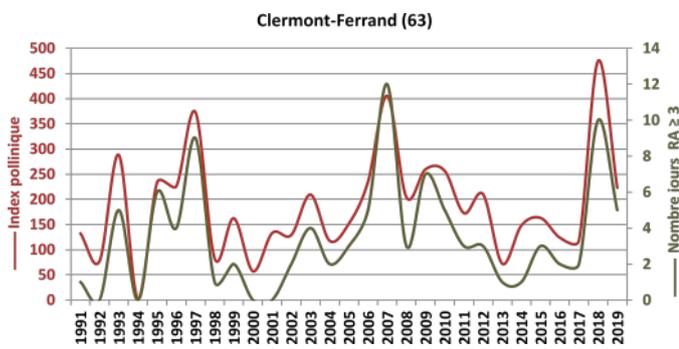
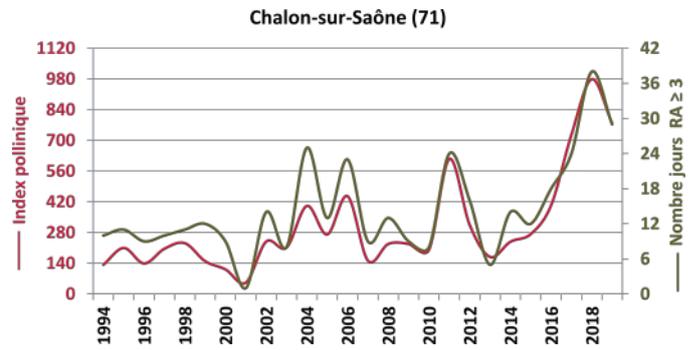
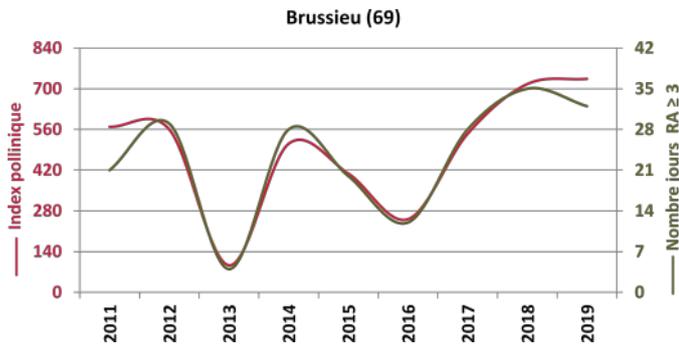
Bourges (18)



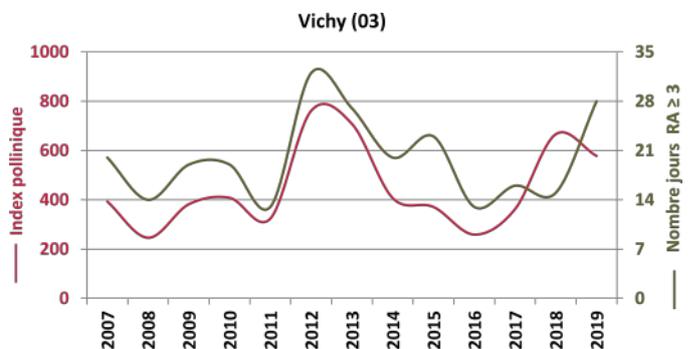
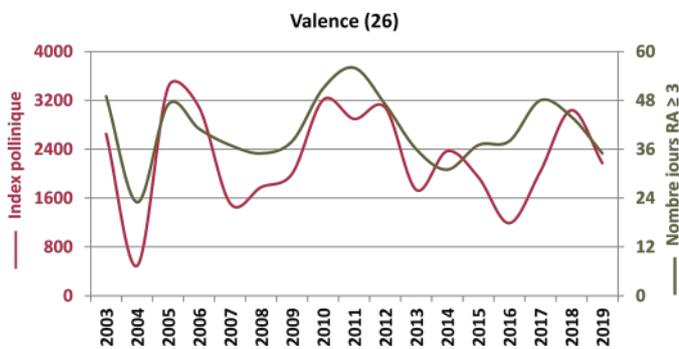
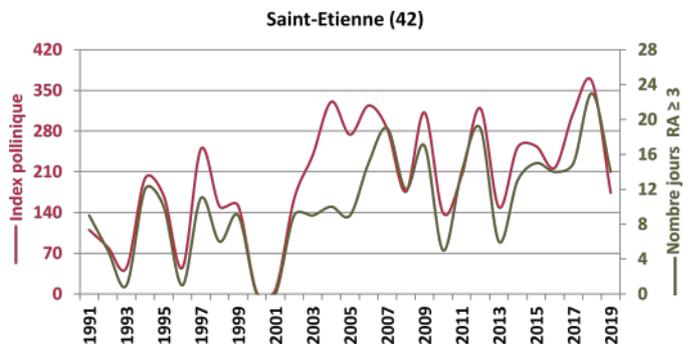
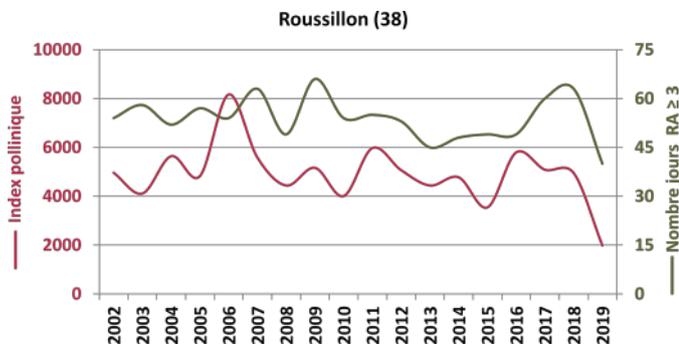
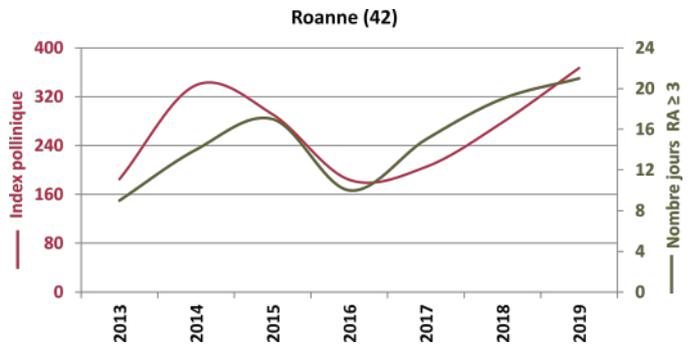
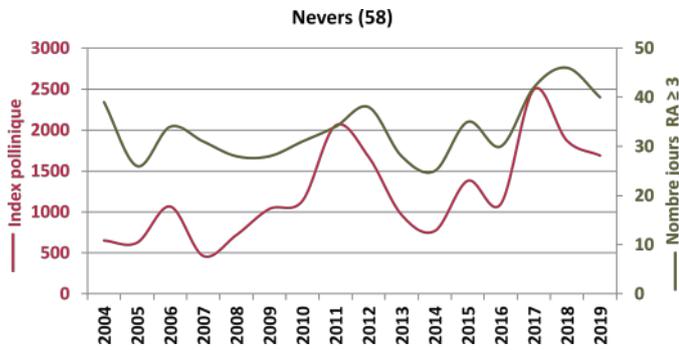
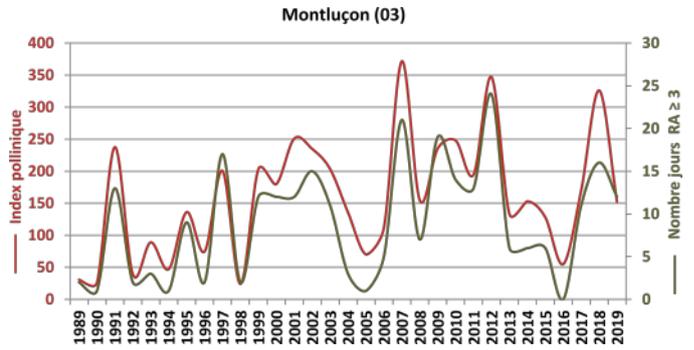
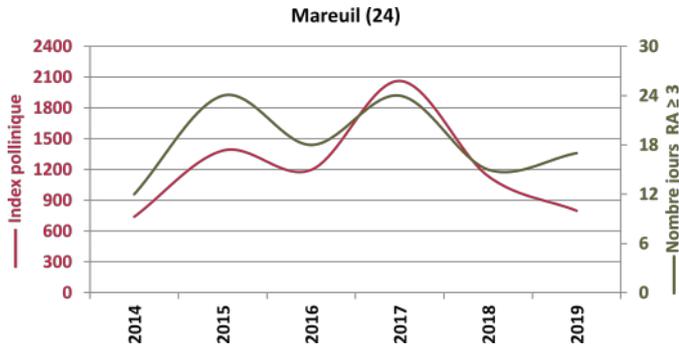
Bourgoin-Jallieu (38)



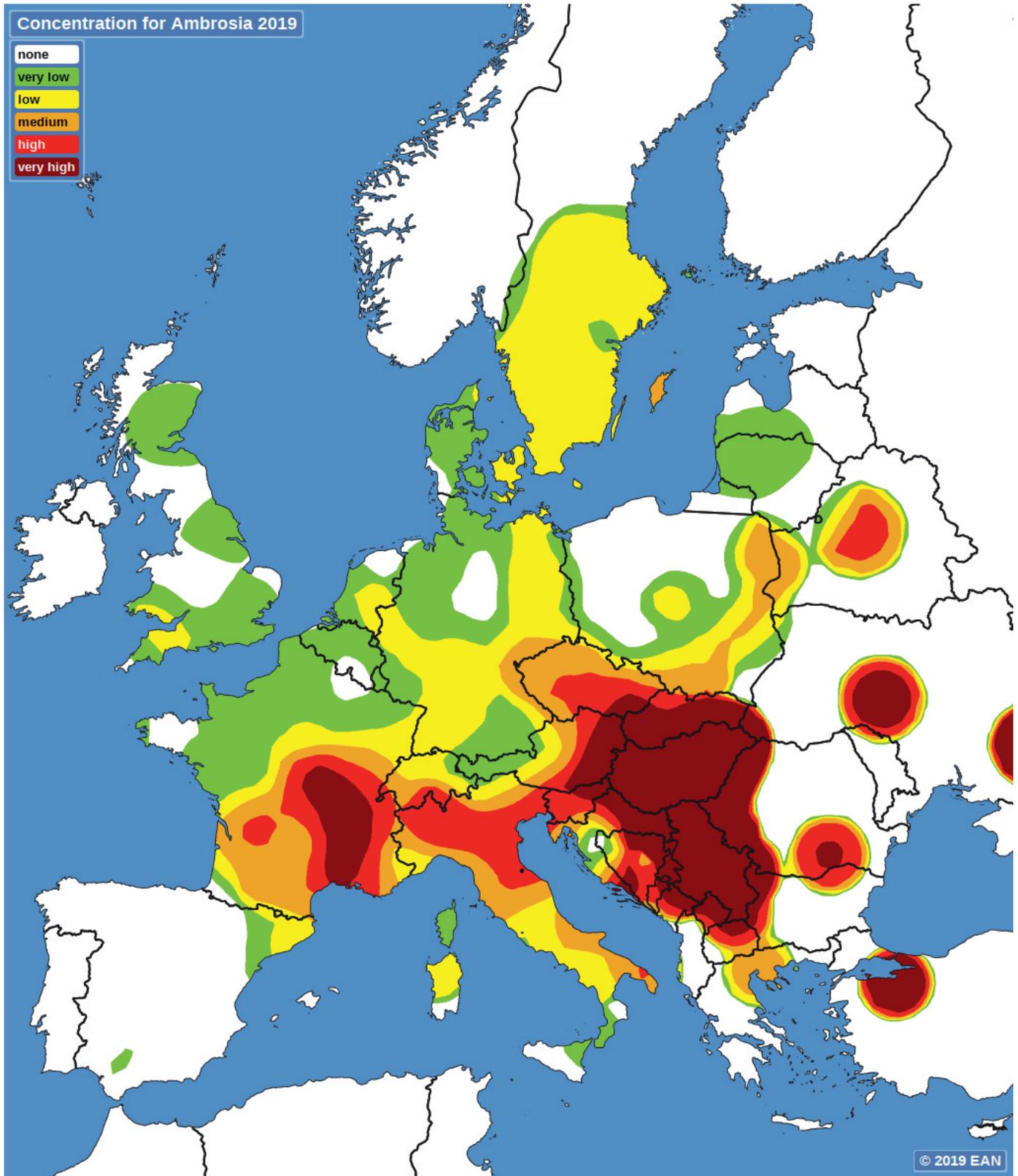
Index pollinique annuel et RAEP



Index pollinique annuel et RAEP



L'ambroisie en Europe



Christoph JAEGER
European Aeroallergen Network





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



RNSA, 11 chemin de la Creuzille, 69690 Brussieu
Tél. : +33 (0)4 74 26 19 48 ; Fax : +33 (0)4 74 26 16 33
Courriel : rnsa@rnsa.fr ; Site internet : www.pollens.fr

Brochure réalisée par le RNSA
Couverture réalisée par Boops
Editée en novembre 2019